

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	13ème
Nom de site		Numéro	T01756
Adresse du site	122, rue Nationale	Hauteur	R+12 (40.89m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	26/03/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/03/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/05/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 30°, 120° et 210°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 30° < 2V/m - 120° < 5V/m - 210° < 3V/m 5G (3500): 30° < 2V/m - 120° < 3V/m - 210° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	44.24m pour les antennes à faisceau fixe 44.84m pour celles à faisceau orientable		

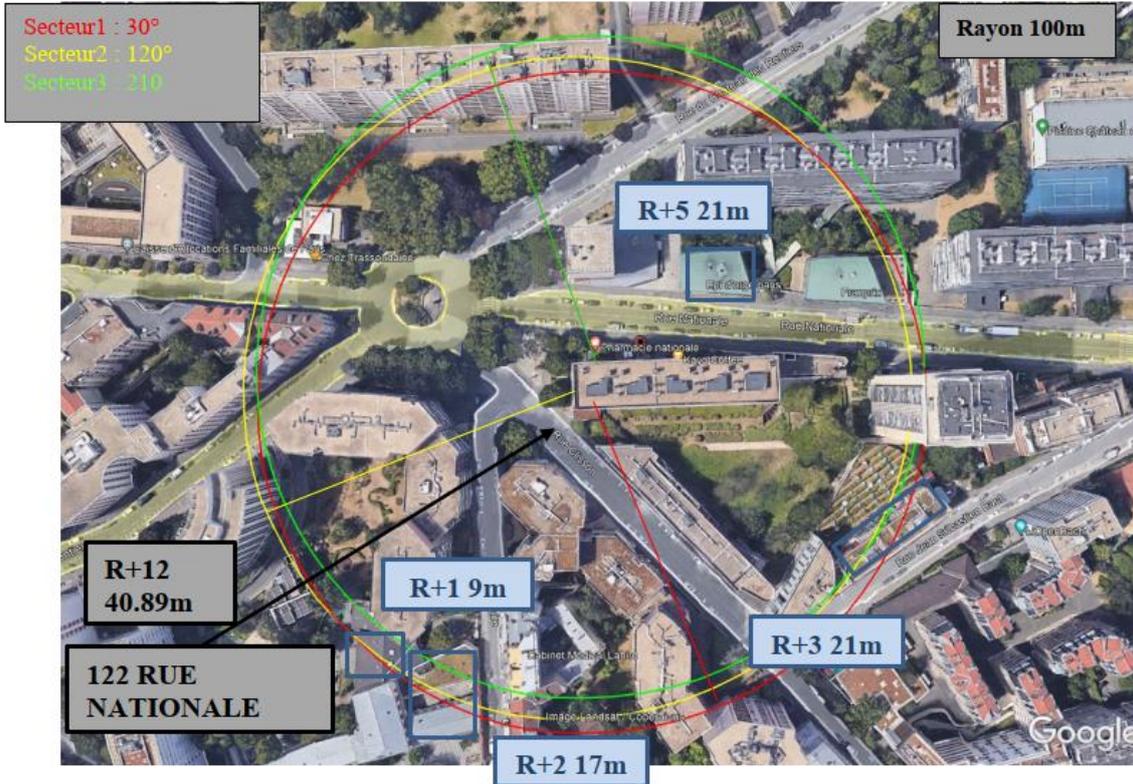
#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur des mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**Estimation des antennes à faisceaux fixes**

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	33 PLACE JEANNE D'ARC	17	NON	98m	<1 V/m
École maternelle publique Lahire	13 RUE LAHIRE	9	NON	96m	<1 V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	7 RUE JEAN SEBASTIEN BACH	21	NON	85m	<1 V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	129 RUE NATIONALE	20	NON	78m	<1 V/m

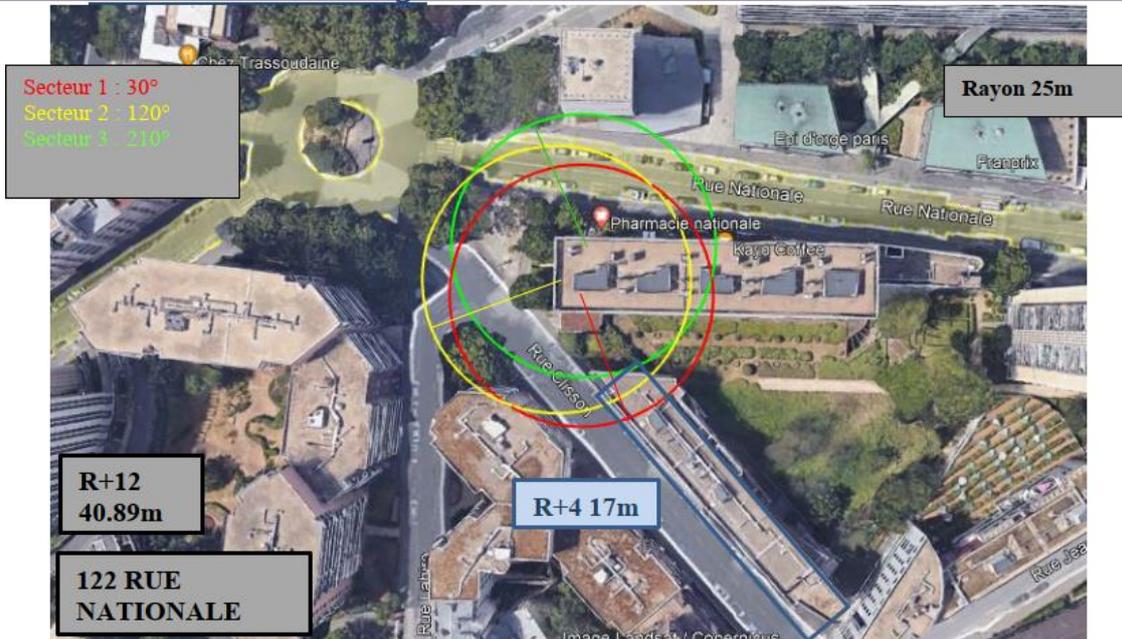
\*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

**Estimation des antennes à faisceaux orientables**

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	33 PLACE JEANNE D'ARC	17	NON	98m	<1 V/m
École maternelle publique Lahire	13 RUE LAHIRE	9	NON	96m	<1 V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	7 RUE JEAN SEBASTIEN BACH	21	NON	85m	<2 V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	129 RUE NATIONALE	20	NON	78m	<1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 122 RUE NATIONALE 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	34.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 122 RUE NATIONALE 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 30°	Azimet 120°	Azimet 210°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	34.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimet 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

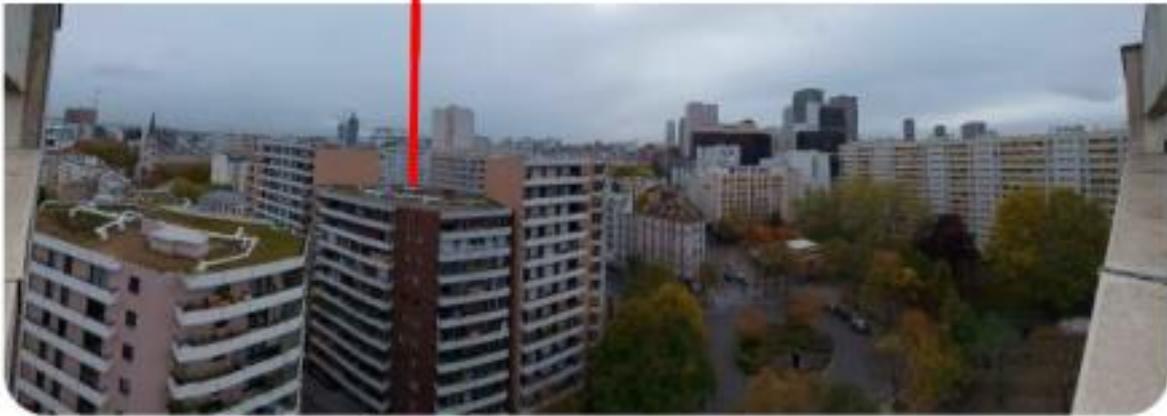
30°

Azimut 30° :



120°

Azimut 120° :



210°

Azimut 210° :

